

# RÈGLEMENT DES RENCONTRES DE LA PHOTO DE CHABEUIL 2023

## ORGANISATION

Chaque année, courant septembre, une manifestation intitulée "Les Rencontres de la Photo de Chabeuil" est organisée par le Club Photo Clic'Image avec le soutien de la ville de Chabeuil.

1) Depuis 22 ans, cette manifestation autour de la photographie est reconnue en **France et en Europe**. Elle a pour but de promouvoir la photographie dans sa plus grande diversité.

23 expositions ainsi qu'une exposition de l'invité d'honneur, des conférences et des stages seront proposés avec pour objectif de favoriser la rencontre entre les photographes et le public autour de propositions diverses et de qualité.

2) Ouverture des lieux d'exposition :

- du jeudi 21 septembre au 24 dimanche 2023 ouverture de 10h à 19h
- vendredi 22 septembre 2023, vernissage
- Samedi 23 septembre 2023 repas des photographes.

## SÉLECTION

3) Les membres du comité de sélection , accompagnés de professionnels de la photographie, constituent un jury de sélection des photographes qui seront amenés à exposer et participer aux Rencontres 2023. Chacun de ses membres établira ses choix sur une grille d'évaluation prenant en compte des critères tels que la cohérence de la série, l'originalité du sujet, l'esthétique.

**Les candidats seront informés de leur sélection ou non par e-mail à la fin du mois de février.**

4) Le thème de l'exposition ne devra pas avoir été exposé à moins de 80 km de Chabeuil dans les trois mois précédant les Rencontres de la Photo.

5) Les photographes sélectionnés doivent attendre un délai de 2 ans avant de présenter une nouvelle candidature aux Rencontres de la Photo. Les candidats non retenus peuvent présenter un nouveau dossier chaque année.

6) Le comité de sélection est seul habilité à attribuer les lieux d'exposition aux photographes.

## RESPONSABILITE

7) Les œuvres sont exposées sous la responsabilité des photographes qui peuvent s'ils le souhaitent, souscrire les assurances nécessaires à la couverture de leurs œuvres. Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

## FRAIS

8) Les photographes sélectionnés, particuliers ou associations, ne bénéficient d'aucune participation à leurs frais, sauf exigences particulières liées à l'organisation des Rencontres de la Photo et dans le respect des crédits inscrits au budget chaque année à cet effet. Les photographes seront hébergés et restaurés le soir gratuitement.

## PRIX

9) Le Comité de sélection reçoit un grand nombre de candidatures et procède à une sélection cohérente. Être lauréat de l'exposition est une reconnaissance du très bon niveau artistique des photographes sélectionnés. Il procédera à la remise du prix « 3 coups de cœur du public » le samedi 23 septembre, lors

du repas des photographes. Chaque année depuis plus de 20 ans les Rencontres de la Photo de Chabeuil accueillent un très grand nombre de visiteurs. Le Club organisateur se charge de la communication de l'événement en citant les photographes lauréats.

Être lauréat des Rencontres de la photo de Chabeuil est une reconnaissance.

## **ENGAGEMENTS DES PHOTOGRAPHES**

**10) Les photographes font parvenir au jury de sélection avant le 31 janvier 2023 par Wettransfer :**

- une série d'au moins 8 photos concernant leur projet d'exposition, au format jpeg, avec 1920 pixels pour le côté le plus long, en 72dpi nommée ainsi : Nomprénom.numéro.jpeg.
- le formulaire de candidature complété

Les candidatures devront être adressées à Clic'Image à l'adresse mail suivante :

**candidaturephotochabeuil@gmail.com**

**11) Les photographes sélectionnés s'engagent à exposer un travail abouti et conforme en quantité et en qualité à la proposition présentée devant le jury de sélection. Chaque photographe peut exposer entre 12 et 25 photos.**

**12) Les photographes sélectionnés s'engagent à fournir avant le 15 mars 2023 les éléments nécessaires à la communication de la manifestation :**

- 5 photos en fichier numérique,
- 1 texte de présentation de l'exposition (pdf, .doc,)
- 1 biographie et portrait (pdf, jpeg).
- Ce règlement signé.

**13) Mise en place de l'exposition :**

Elle s'effectuera le mercredi 20 septembre 2023 à partir de 14h.

Chaque photographe est tenu d'installer et désinstaller lui-même son exposition. Il pourra bénéficier de l'aide de l'organisateur sur demande.

Toute demande de mise à disposition de matériel d'exposition (cimaises, fils, tiges, grilles, panneaux...) doit impérativement être formulée **avant le 9 juillet 2023**.

**14) Les photographes sélectionnés s'engagent à être présents sur leur lieu d'exposition du 21 au 24 septembre 2023, ainsi qu'à la soirée "repas des photographes" le samedi 23 septembre.**

**15) La participation aux "Rencontres de la Photo" implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.**

## **CLÔTURE DES CANDIDATURES**

**Le dépôt de candidatures sera clôturé le 31 janvier 2023 à minuit.**

Je soussigné(e) (Nom).....

(Prénom)..... déclare :

avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'accepter sans réserve.

m'engager à être présent(e) sur mon exposition du 21 au 24 septembre 2023 des Rencontres de la Photo.

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)